

CADRE D'APPUI AUX PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

TERRITOIRES CITOYENS ET SOLIDAIRES



STRATEGIE REGIONALE

Deux Stratégies votées en 2017

- •La **stratégie Europe** vise à renforcer l'ouverture de la Région sur l'Europe pour mieux en saisir les opportunités et mieux contribuer au projet européen.
- •La stratégie internationale porte la vision d'une action extérieure qui contribue à la résolution des défis planétaires et à l'internationalisation des politiques publiques, des acteurs et des territoires.

Un dispositif au service de ces 2 Stratégies



Un dispositif au service de ces 2 Stratégies

Axe 1

Sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la solidarité internationale

> en région Centre-Val de Loire

COMPRENDRE

Axe 2

Solidarité et coopération internationale

en faveur du développement international

AGIR

Axe 3

Mobilité internationale des jeunes

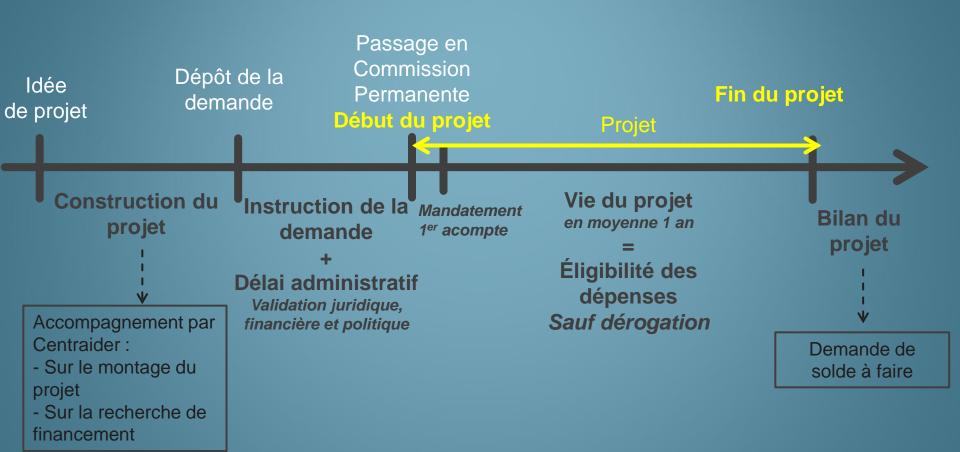
rencontres de jeunes, chantiers solidaires, volontariat

BOUGER

POURQUOI UN NOUVEAU CADRE D'APPUI? AMBITION ET ATTENTES

- 1) Innovation et pistes de progrès
- 2) Favoriser la mutualisation sur le territoire régional
- 3) Restitution sur le territoire et implication des jeunes

PROCESSUS





CENTRAIDER en 2 MIN...



CENTRAIDER, Une boite à outils au service des acteurs :

Vous recherchez des partenaires pour mutualiser vos actions « ici » ou « là – bas »?

N'hésitez pas à consulter notre Répertoire des acteurs en ligne sur notre site internet et contacter notre équipe afin de vous mettre en réseau avec des structures qui pourraient être intéressée par une mutualisation.

Besoin de l'attestation de mise à jour de votre structure avant le dépôt d'un dossier?

Prenez contact par email avec Centraider en amont de votre dépôt (avant la rédaction du dossier), afin de bénéficier de conseils et vous orienter vers des structures pour une mutualisation de vos actions.

CENTRAIDER, Une boite à outils au service des acteurs :

Des changements dans votre structure (nouveaux projets, nouveaux contacts)?

Envoyez -nous vos informations afin de 1- vous mettre en contact avec des structures en région qui interviennent sur un même thème ou le même pays, 2- vous mettre à disposition des outils adaptés à vos besoins et 3 - vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet.

Vous organisez un événement et souhaitez le faire connaître?

Nous assurons la promotion de vos infos, articles, annonces sur notre site, via les réseaux sociaux et notre Revue semestrielle. Pas moins de 3200 contacts sur nos mailing-list.

Besoin d'un avis sur votre projet, sur la création ou évolution de votre structure?

Nous étudions votre demande et vous proposons un accompagnement à la carte. Formation, rencontre entre pairs, relecture de demande de financements, entretien individuel...

LES CRITERES D'ELIGIBILITE



1- Le porteur de projet

 Tout organisme à but non lucratif (association, collectivité, établissement public, établissement d'enseignement public ou privé ...) ayant son siège social ou une antenne en région Centre-Val de Loire.



2- Le projet



Axe 1

Sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la solidarité internationale

> en région Centre-Val de Loire

COMPRENDRE

Axe 2

Solidarité et coopération internationale

en faveur du développement international

AGIR

Axe 3

Mobilité internationale des jeunes

rencontres de jeunes, chantiers solidaires, volontariat

BOUGER



ACTIONS NON-ÉLIGIBLES

Les projets à caractère caritatif (dons, collectes de fonds...), de parrainage ou de convoyage de matériel, les rallyes humanitaires, les projets ayant un caractère politique ou religieux, les études de faisabilité, les projets relevant de l'éducation formelle (stages, séjours de classe, visite d'étude...)





Axe 1

Sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la solidarité internationale

Porte sur les actions d'animation et d'information : réunion, conférence, exposition, stand, création de support ou d'outils (brochure, vidéo, exposition...), ateliers participatifs, campagnes de sensibilisation, projections-débats, théâtre-forum, séminaires, rencontres de citoyens des villes jumelles et autres EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Encourager les actions qui se dérouleront dans le cadre du FESTISOL et du Joli Mois de l'Europe

Les micros projets ne seront plus soutenus si la portée est jugée insuffisante

PLAFOND DE SUBVENTION : 3 000 € augmenté en cas de mutualisation à 6 000 € si 2 ou 4 acteurs, et à 10 000 € à partir de 5 acteurs.







Axe 2

Solidarité et coopération internationale

Le projet doit contribuer au développement économique et social du territoire sur lequel il se déroule et/ou au renforcement des capacités.

Il doit se dérouler dans un des pays de la liste de l'OCDE (pays bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement).

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement supplémentaire lorsque le projet se déroule dans une des régions partenaires (Gorgol – Mopti – Fès-Meknès – Luang Prabang – Hunan – Tamil Nadu)

PLAFOND DE SUBVENTION : 6 000 € pouvant être porté à 10 000 € en cas de mutualisation





Axe 3

Mobilité internationale des jeunes



Concerne: les chantiers solidaires avec des rencontres interculturelles – les rencontres entre groupes de jeunes – le volontariat (Service civique, Volontariat de Solidarité Internationale, Service Volontaire Européen...)

Le projet doit démontrer une intention citoyenne et solidaire, soutenue par un projet pédagogique (action d'éducation non-formelle).

Un travail de réflexion sur l'expérience vécue doit être effectué avec les jeunes (réflexion sur les compétences et les acquis, l'ouverture interculturelle...)

Les projets relevant de l'éducation formelle et faisant l'objet d'une validation par un diplôme, une note... sont exclus (stages, séjours, visites d'étude...)

PLAFOND DE SUBVENTION:

- Rencontres et chantiers de jeunes : plafond 6 000 €, pouvant être porté à 7 500 € si l'action se déroule en partenariat avec des acteurs issus des régions partenaires de la RCVL
- Accueil de jeunes volontaires : plafond 1 700 € par volontaire, selon un barème de 500 € + 100 €
 par mois de mission, versée à la structure d'accueil du jeune en région
- Envoi de jeunes volontaires : plafond 5 000 € selon un barème de 500 € par jeune accompagné







3- La demande de subvention

- ✓ Résumé du projet
- ✓ Porteur et partenaires
- ✓ Description du projet et des actions
- ✓ Evaluation
- ✓ Plan de financement

Formulaire disponible sur la page :

http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/europe-coop-solidarite-internat/cadre-appui-projets-europe-inter.html







Le formulaire de solde en cours de construction sera disponible sur la page :

http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/les-services-enligne/la-region-vous-aide/europe-coop-solidarite-internat/cadreappui-projets-europe-inter.html





Le bilan financier devra:

- Etre conforme au budget prévisionnel soumis lors de la demande,
- Présenter un état récapitulatif des dépenses faisant apparaître les dates d'acquittement des factures,
- Etre visé et signé par le Président de l'association ou le comptable public.

 Λ

Dans l'hypothèse où les dépenses réalisées seraient inférieures aux dépenses prévisionnelles, la subvention régionale sera réduite au prorata.





4- Le calendrier

Dates limites de réception des demandes complètes à la Région	Dates des Commissions régionales
5 mars 2018	18 mai 2018
30 mars 2018	22 juin 2018
4 mai 2018	13 juillet 2018
22 mai 2018	14 septembre 2018
9 juillet 2018	12 octobre 2018
10 septembre 2018	16 novembre 2018



DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.REGIONCENTRE.FR

LES SERVICES EN LIGNE / LA RÉGION VOUS AIDE / <u>EUROPE, COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES</u> / CADRE D'APPUI AUX PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

